ETABLISSEMENT PUBLIC de SANTE MENTALE de la SOMME

Site Philippe Pinel

670 Route de Paris

80480 DURY

MAITRE d'OUVRAGE

☎ 03.22.53.46.46

L'aménagement intérieur de l'amphithéâtre de l'Institut de formation aux métiers de la santé

Permis de construire

PC 4 - Notice de présentation

GROUPEMENT de COOPERATION SANITAIRE de MOYENS de l'OISE

Emmanuelle Danan-Minard, Architecte DPLG

2, rue des Finets - 60607 CLERMONT CEDEX

MAITRE d'ŒUVRE

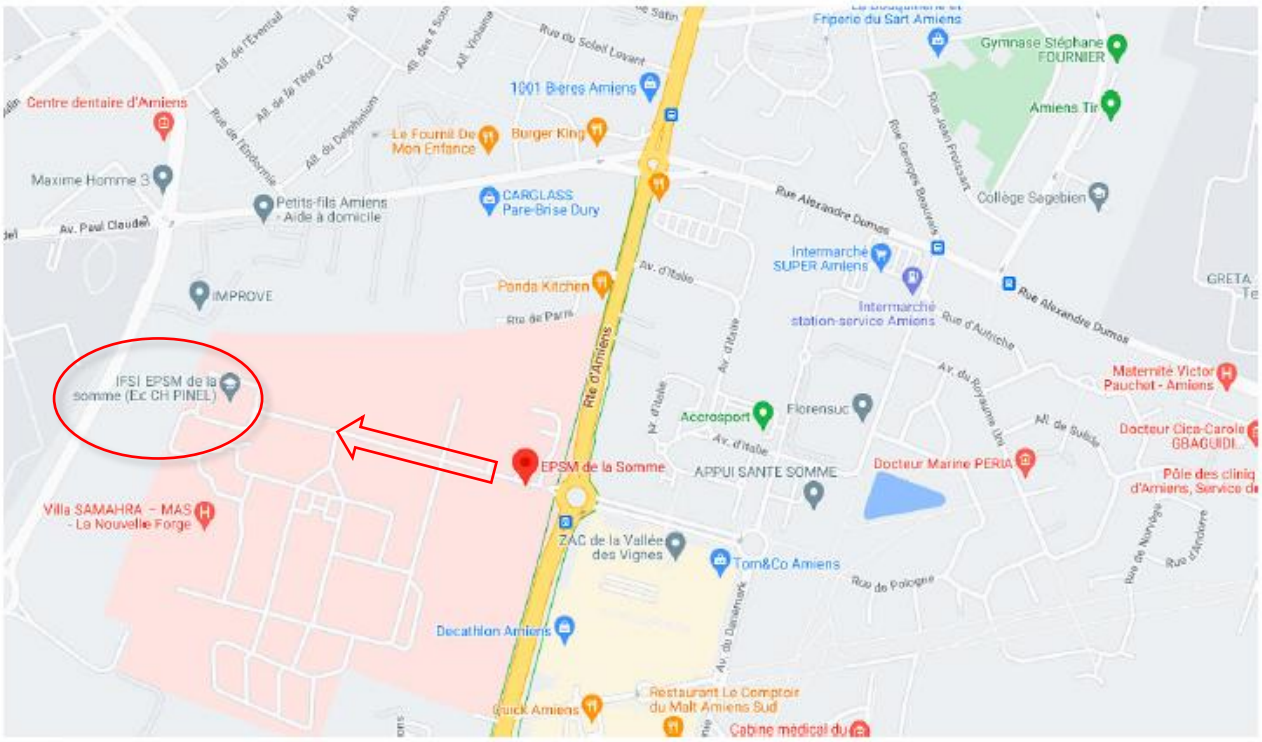
☎ 03.44.77.51.70

✉ gcsmo@chi-clermont.fr

ED/GCSMO 2026

Edition : Janvier 2026	***Modifications***						

0 – LOCALISATION



L'IFMS se situe dans l'enceinte de l'EPSM de la Somme.

L'accès y est facilité par le réseau routier et les transports en communs.

<u>Adresse</u> :

670 Route de Paris
CS 74410
80480 DURY

☎ 03.22.53.46.46

I – PREAMBULE

L'EPSM de la SOMME a missionné le bureau d'études du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de l'Oise pour l'amélioration de l'aménagement relative à l'amphithéâtre de l'IFMS.

Cette démarche est conduite dans le cadre de l'appel à projet pour le co-financement des projets immobiliers des organismes de formation du sanitaire public.

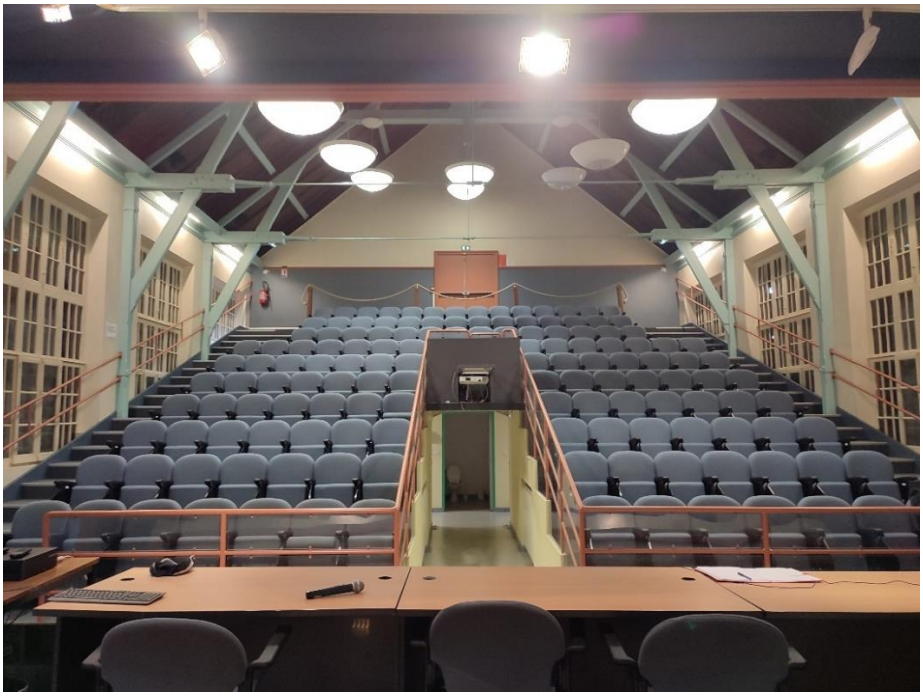
II – ASPECT GENERAL de l'AMPHITHEATRE

VUES EXTERIEURES



VUES INTERIEURES ACTUELLES

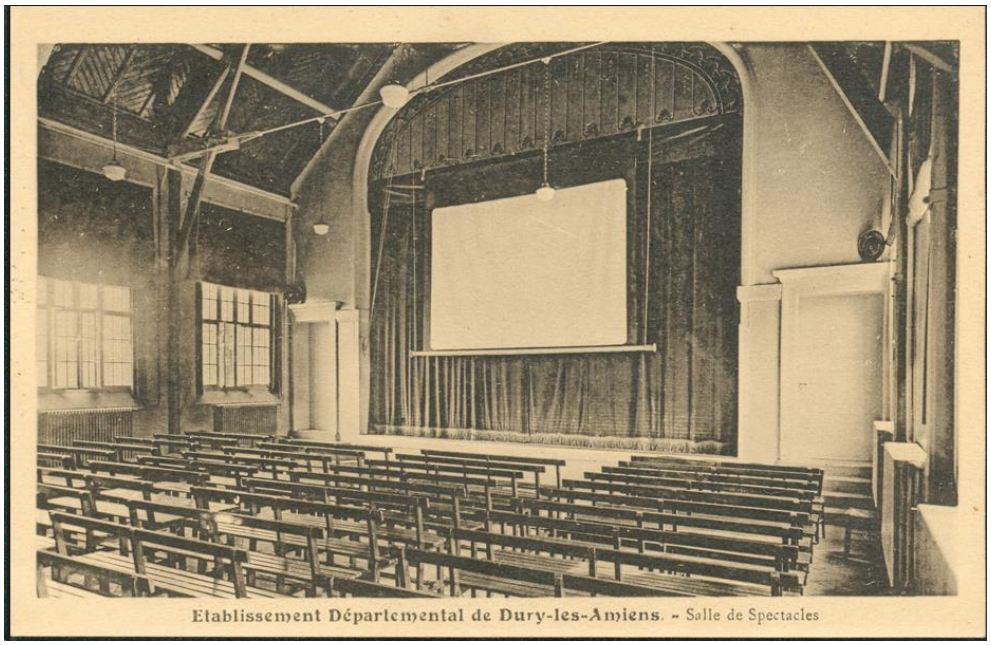
Vue de la scène

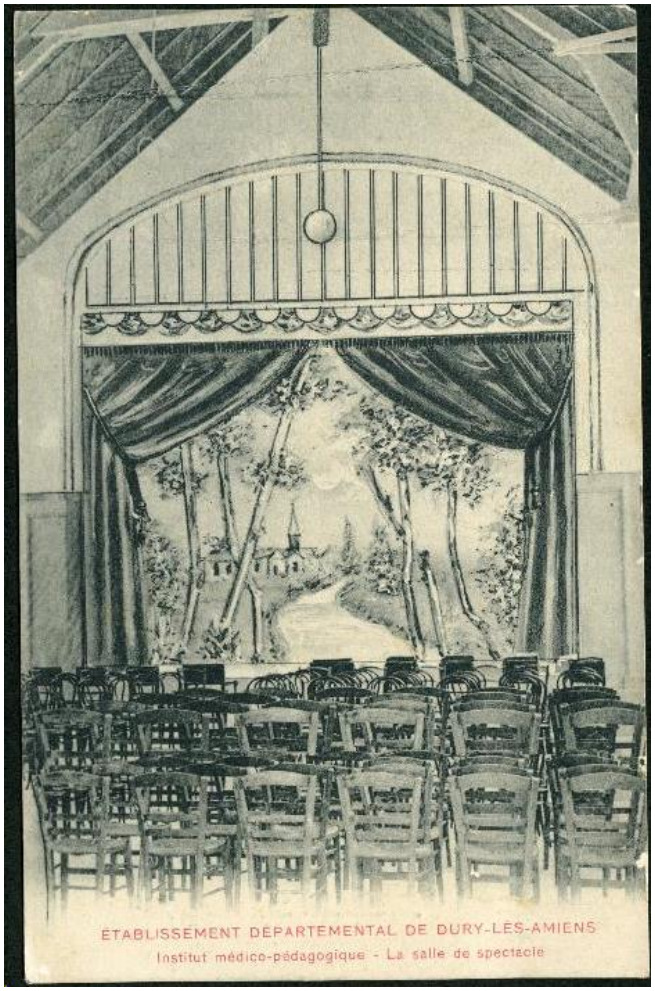


Vue du dernier rang



VUES INTERIEURES HISTORIQUES





Liste des travaux prévus dans le cadre du projet.

- Isolement des deux bâtiments tiers type L et type R
- Accessibilité PMR : extérieure place de parking
- Rampe d'accès aux gradins et à la scène, ainsi que d'espaces d'usages.
- Aménagement d'un sanitaire PMR
- Ouverture de la partie haute de la cage de scène.
- Dépose de la régie actuelle obsolète remplacée par 6 sièges complémentaire.
- Pose d'un nouveau garde-corps en partie haute des gradins.
- Remplacement de l'ensemble des fenêtres de la partie amphithéâtre.
- Remplacement du système de chauffage par un système à air chaud.

III – AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE PMR

ACCESSIBILITE PMR

Etat Actuel :

– L'amphithéâtre n'est pas accessible depuis l'entrée extérieur , mais la scène reste accessible depuis le bâtiment tiers. Et, d'autre part, des marches à, l'intérieur bloquent les personnes en fauteuil roulant vers les gradins et la scène.

– L'amphithéâtre ne dispose pas :

- D'emplacement réservé PMR ;
- D'accès à la scène depuis la salle
- De sanitaires répondants aux règles d'accessibilité actuelles.

Proposition :

- Création d'une rampe dans la circulation principale pour accès aux gradins et à la scène ;
- Création de 5 aménagements pour PMR réparties dans la salle.
- Création de 2 places PMR pour les véhicules extérieurs
- Création d'un sanitaire PMR

Amélioration :

Des conditions d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

- Accessibilité aux PMR des gradins et de la scène
- création de 2 places PMR pour les véhicules.
- création de 2 espaces d'usage devant la scène.

L'établissement se pose de 2 autres amphithéâtres complètement accessible aux personnes à mobilité réduite.

IV – AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES ETUDIANTS

1/ ACOUSTIQUE

Etat Actuel :

- L'amphithêatre dispose actuellement d'un système de sonorisation obsolète :
 - Il n'est plus adapté au confort acoustique.
 - La régie et la projection ne sont plus adaptées aux nouveaux médias.
 - L'environnement est réverbérant.

Proposition :

- Remplacement du système de sonorisation par un système de nouvelle génération.
- Remplacement de la régie par un système plus compacte mis en place côté scène.
- Mise en place de nouveaux sièges à la place de la régie.
- Installation d'un projecteur de nouvelle génération près de la surface écran.
- Déploiement de microphone suspendus.

Amélioration :

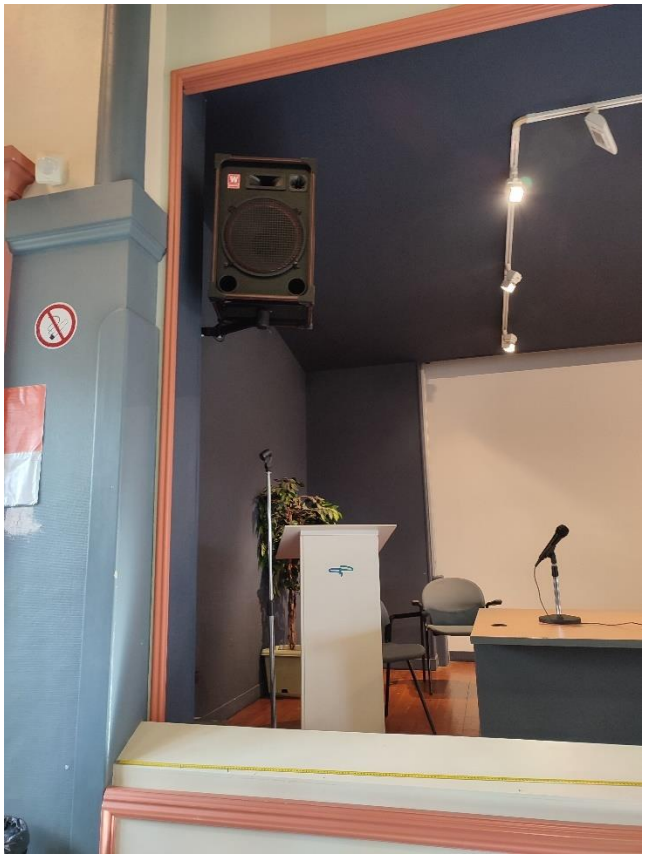
Confort visuel et acoustique :

- Amélioration de tout l'environnement sonore.
- Amélioration des échanges et interactions
- Souplesse d'utilisation du matériel.
- Mise à disposition d'un système multimédia plus performant et souplesse d'utilisation.

Emplacement centrale de la régie



Matériel encombrant

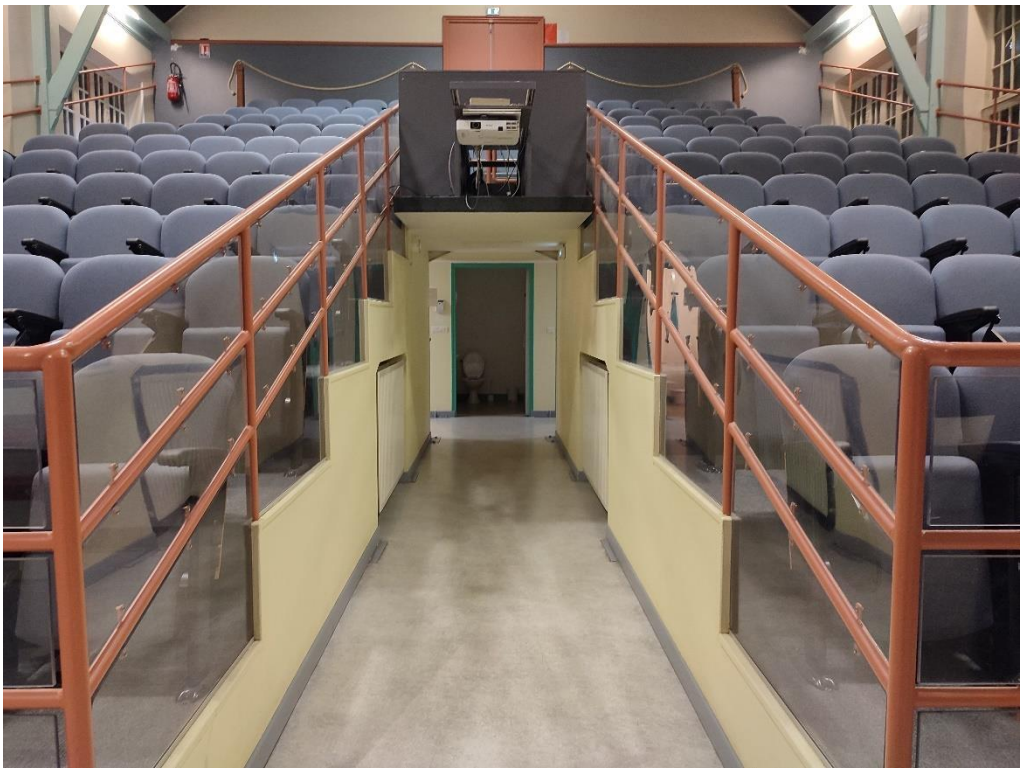


Matériel obselète





Système de projection central



Plafond bois - Mise en place de bafles acoustiques possible



2/ SECURITE DES PERSONNES

Etat Actuel :

Le garde-coprs en partie haute de l'amphithêatre non conforme (poteaux et corde), risque de chutes.

Proposition :

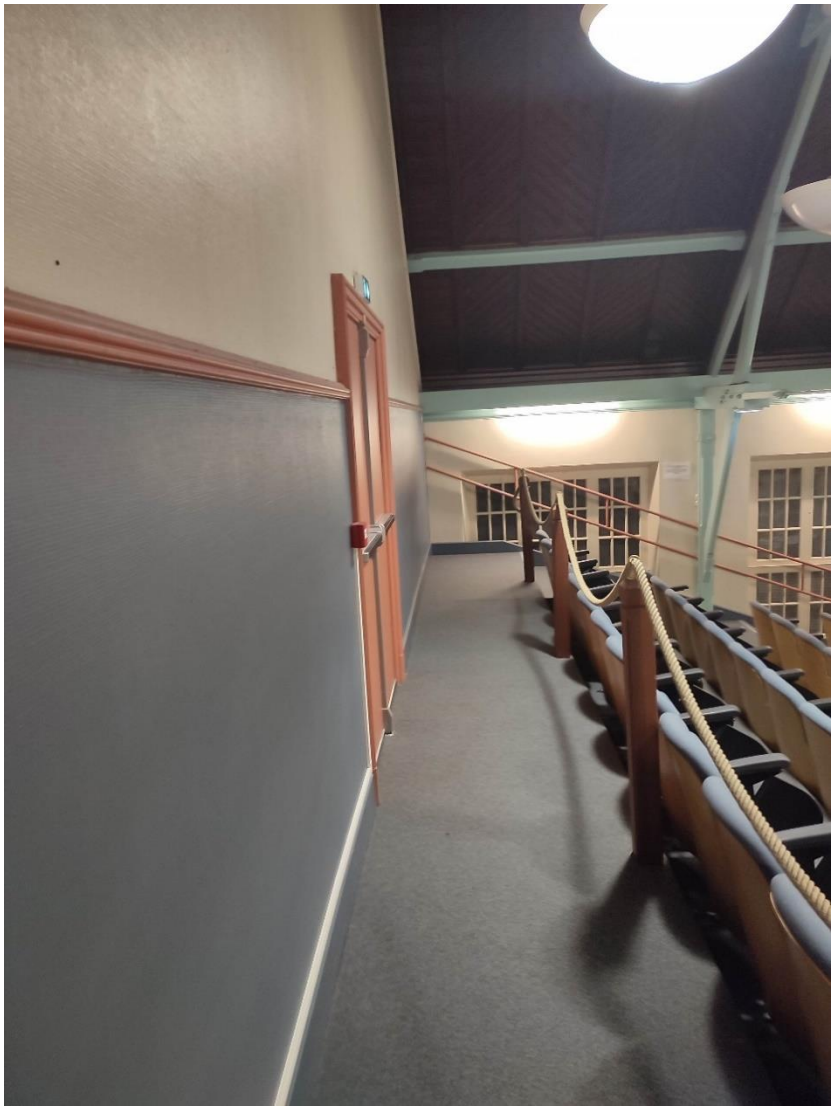
- Dépose des dispositions existantes.
- Fourniture et pose d'un garde-corps conforme aux normes.

Amélioration :

Sécurité des personnes :

- Suppression des risques de chutes involontaires.
- Conformité aux normes.

Le garde-corps n'est pas conforme :



Aménagement type proposé :



4/ VISIBILITE

Etat Actuel :

Actuellement, un bureau est installé au devant dela scène, ne permettant pas une bonne visibilité du tableau et de l'écran de projection.

Proposition :

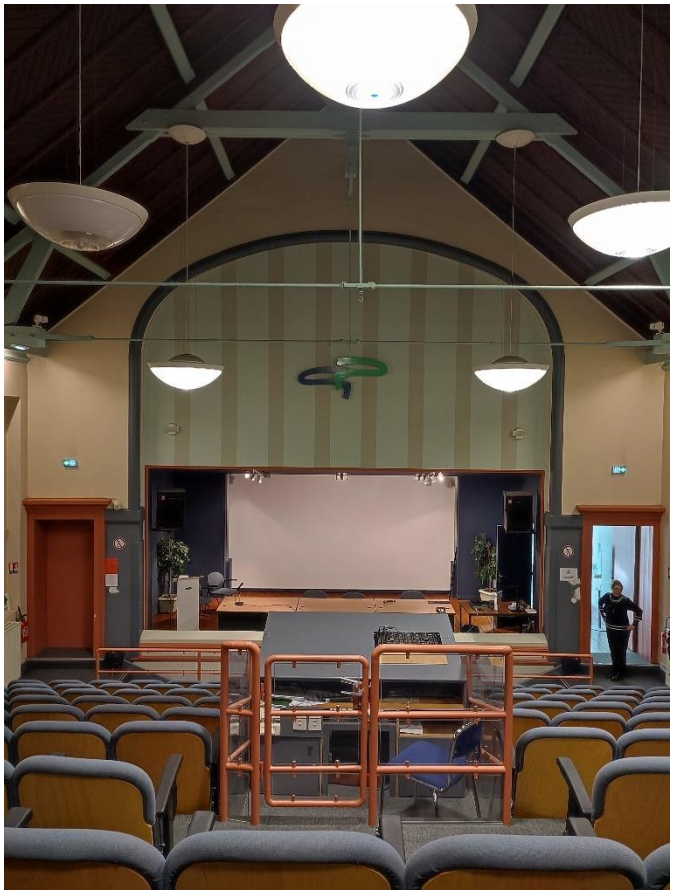
- Modifier la hauteur de la cage de scène.
- Motoriser le tableau en 2 parties.
- Mise en place d'un écran de projection et rideau de protection.

Amélioration :

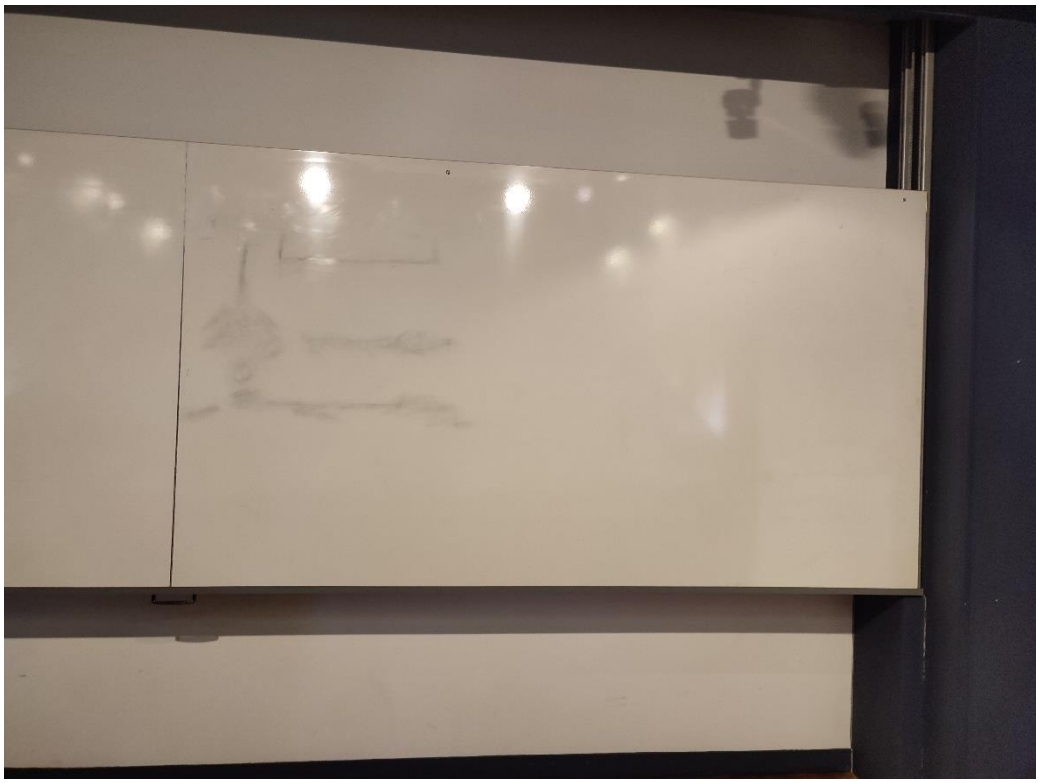
Confort visuel et accessibilité PMR :

- Meilleure visibilité de l'écran et du tableau confort visuel accrus.
- Facilité de manipulation du tableau.

Modification cage de scène



Motorisation du tabelau





5/ INSTALLATION ELECTRIQUE

Etat Actuel :

- Le tableau électrique se trouve dans la circulation derrière la scène.
- Les commandes d'éclairage sont en partie placées au niveau de la régie.

Proposition :

- Complément du tableau électrique pour la prise en charge des nouveaux équipements notamment ceux des places assises et tablettes colonnes avec PC 16A 220V.
- Placer les commandes d'éclairage au niveau de la scène.
- Remplacer les luminaires latéraux par des équipements LED.
- Conservation des lustres et mise en place d'éclairage LED.
- Une partie des éclairages sur un système gradable.

Amélioration :

- Confort visuel.
- Economie d'énergie.

Eclairages centraux lustres
et lateraux tube fluo à remplacer par les LED

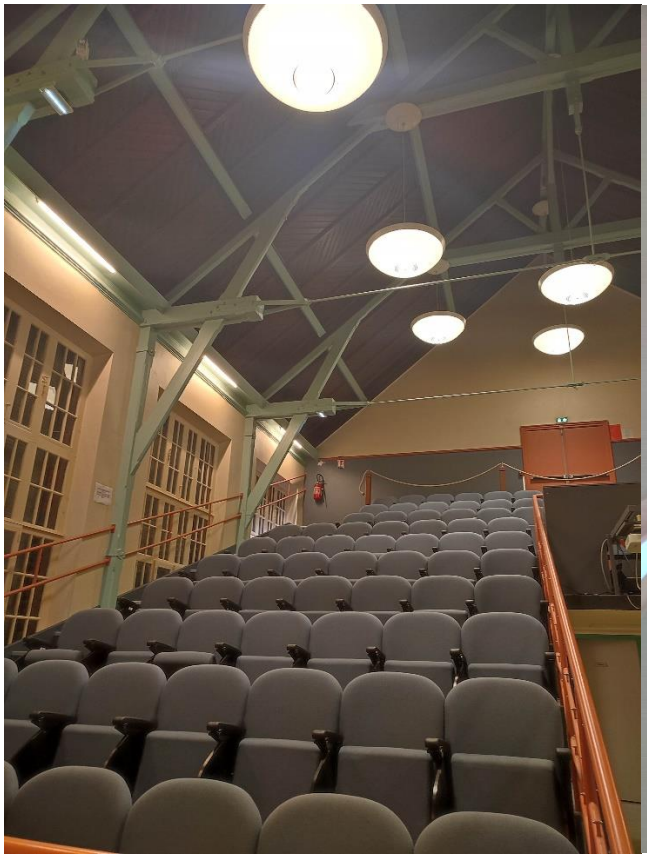


Tableau électrique existant
A modifier et compléter

